

Éthique et obligation Vaccinale ?

Il est probable que vous ne trouverez pas ce débat sur la place publique.

Il sera absent aussi bien du corps médical médiatisé, que des politiques ou des journalistes.

Ici encore, celui qui posera cette question de l'éthique sera qualifié « *d'anti-vaccin* » ou de « *complotiste* ».

Mon propos n'est pas de débattre des vaccins ou de leur efficacité mais de l'obligation vaccinale.

Je vais ici développer plusieurs aspects de cette obligation vaccinale :

- I: D'un point de vue médical.
- II : D'un point de vue légal.
- III : D'un point de vue économique.
- IV : D'un point de vue éthique.

I. D'un point de vue médical.

Si un vaccin est efficace, comment l'obliger et inversement ?

En clair :

« Si TA vaccination te protège, pourquoi aurais-tu besoin de MA vaccination pour TE protéger ? »

Et inversement :

« Si tu as besoin de MA vaccination pour TE protéger, c'est que TU es en train d'affirmer que TA vaccination ne TE protège pas et dans ce cas pourquoi M'imposer à MOI une vaccination inefficace ? »

La vaccination devoir moral ou civique ?

Et oui, les défenseurs de l'obligation vaccinale utilisent la même rhétorique que pour l'obligation du port du masque.

Elle part du postulat qu'un vaccin n'est pas ou peu efficace pour des personnes qui sont à risque et qui en ont besoin et donc que les personnes qui peuvent en bénéficier ont le devoir moral de se faire vacciner pour ainsi servir de bouclier protecteur.

Pour soutenir l'obligation vaccinale, le vaccin se doit donc d'être inefficace pour les personnes qui en ont besoin, les personnes à risque.

Si d'aventure, un vaccin était efficace pour les personnes à risque, alors l'obligation vaccinale perdrait tout sens.

Plus besoin d'un bouclier protecteur !

Vous voyez bien ici que l'industrie pharmaceutique n'a strictement aucun intérêt à mettre au point des vaccins dont l'efficacité serait durable ET qui seraient efficaces pour les personnes à risque.

Dans le cadre du Covid, les personnes à risque ont plus de 70 ans ou elles ont des comorbidités importantes.

Bref, si vous faites un vaccin efficace pour le Covid, votre marché s'effondre !

Il est intéressant donc de constater que des laboratoires pharmaceutiques vont développer des traitements plus ou moins efficaces pour des personnes qui en ont pas ou peu le besoin.
...Et des traitements qui sont peu efficaces ou inefficaces pour ceux qui en ont besoin.

Il ne doit pas y avoir d'alternatives au vaccin pour envisager une obligation vaccinale.

Comprenez-bien que si les personnes à risque peuvent se protéger de la maladie, du virus, ou qu'il existe un traitement, alors l'obligation vaccinale perd aussi toute légitimité.

De fait, les gestes barrières, la distanciation, le port du masque DOIVENT être déclarés inefficaces.

Si ces mesures étaient déclarées efficaces, il suffirait que les personnes à risque les applique pour être raisonnablement protégées et ainsi l'obligation vaccinale (*et même le vaccin*) et les autres obligations pour la population générale ne seraient plus nécessaires.

De même, il est indispensable de n'avoir aucun traitement ou protocole efficace pour protéger les personnes à risque pour nous « *vendre* » un vaccin ou son obligation.

Comprenez-bien que les bénéfices financiers espérés ne sont pas les mêmes entre un traitement administré aux seuls malades qu'un vaccin administré à la planète entière.

Peut-on encore se demander pourquoi tous les moyens financiers ont été dirigés vers les vaccins anti-covid et pourquoi tout a été fait pour disqualifier (*avec succès*) l'hydroxychloroquine et la recherche d'autres thérapeutiques ?

Le discours a été et est encore « *Le vaccin est l'unique voie. Amen !* »

Le rapport bénéfice / risque dans une obligation vaccinale.

Nous avons vu que l'obligation vaccinale ne peut avoir un sens que si le vaccin est relativement (*ou totalement*) inefficace pour des personnes à risque qui ne pourraient se protéger par le vaccin.

De fait, par essence, le vaccin doit alors être prescrit aux personnes qui ne sont pas à risque pour ainsi protéger les personnes à risque.

Les personnes en bonne santé deviennent des « *individus-médicament* ». au même titre que les « *bébés-médicament* ».

Ainsi **le rapport bénéfice-risque est obligatoirement négatif dans le cadre de l'obligation vaccinale** pour les personnes qui ne sont pas à risque du fait qu'elles n'ont pas un réel besoin du vaccin.

Et c'est encore plus béant dans le cadre de ce Srsars-cov2.

- Autant la grippe peut être dangereuse pour des personnes en bonne santé, autant la grippe tue chaque année des enfants...
- Autant le Covid est plutôt une « *gentille* » maladie pour les personnes en bonne santé et autant les personnes à risque sont extrêmement bien ciblées, âgées ou malades.

De fait, si vous êtes une personne jeune et en bonne santé, le rapport bénéfice risque ne peut qu'être négatif ou quasi nul dans le cadre du vaccin Covid.

Innocuité du vaccin dans le cadre de l'obligation vaccinale.

L'innocuité du vaccin est un élément vital pour tout vaccin et d'autant plus dans le cadre d'une obligation vaccinale.

Au nom de quelle morale délirante pourrions-nous légitimer la mise en danger d'une catégorie de la population au bénéfice d'une autre ?

Et dans le cadre sur Covid, nous avons droit à un feu d'artifice tant la situation est délirante...

- Nous nous apprêtons à administrer des vaccins expérimentaux mis au point en quelques mois à des personnes en bonne santé qui ne sont pas à risque.

Pour...

- Pour protéger des personnes en fin de vie, d'âge médian de 84 ans ou des personnes avec de fortes comorbidités.

Le vaccin doit être un vrai vaccin et non une thérapeutique de protection personnelle.

La seule légitimité de l'obligation vaccinale est le fameux bouclier.

« Ma vaccination me protège mais protège aussi autrui en empêchant la propagation du virus. »

Hors, au moment de l'écriture de ces lignes, le vaccin de Moderna ne bloquerait pas l'épidémie et nous n'avons pas la moindre information permettant de savoir si les vaccigénies ARN (*thérapie génique à ARN messenger*) seront de nature à bloquer le nouveau coronavirus, ni de la durée de cette protection.

Dans cette hypothèse la thèse du « *je me vaccine pour protéger autrui* » n'a strictement aucun sens et donc l'obligation vaccinale perd toute légitimité et pourrait même être qualifiée de « *criminelle* » en l'absence de bénéfice aussi bien pour la personne vaccinée que pour les personnes à risque.

La mesure d'obligation vaccinale doit être efficace.

La littérature ne manque pas d'études prouvant que les vaccins sont efficaces pour sauver des vies ou de leur innocuité.

Mais quid de l'efficacité, non pas de la vaccination, mais de l'obligation de la vaccination ?

- La mortalité des personnes à risque est-elle moindre dans les pays qui prônent l'obligation vaccinale que dans les pays qui conseillent uniquement le vaccin ?

Et aussi ou surtout :

- La mortalité des personnes à risque « *non vaccinables* » (ou pour lesquelles le vaccin est

moins efficace) est-elle moindre lorsqu'elles côtoient des personnes vaccinées que si elles côtoient des personnes non vaccinées ?

Quand bien même une théorie semblerait à priori logique ou même de bon sens, il ne suffit pas de l'affirmer pour la prouver.

La preuve en est du port obligatoire du masque dans la population générale qui à priori pourrait laisser penser qu'elle permet de diminuer les contaminations, mais qui dans les faits s'avère inefficace, voir même contre-productive comme le confirme les études et l'expérience.

Comment pourrions-nous oser rendre obligatoire une vaccination d'une population en bonne santé et non à risque, en ne sachant pas si cette obligation pourrait être de nature à diminuer la mortalité des personnes à risque !

Petit résumé d'étape, dont nos autorités n'ont à priori que faire, et qui pourtant devrait être au cœur du débat si nous étions en démocratie et non dans une dictature sanitaire.

Les prérequis médicaux à une obligation vaccinale sont donc à minima les suivants :

- 1) Le vaccin doit être inefficace pour les personnes à risque.
- 2) Il ne doit pas y avoir d'alternative au vaccin, pas de traitement.
- 3) L'innocuité du vaccin est vitale.
- 4) Cela doit être un « *Vrai* » vaccin, bloquant la propagation du virus.
- 5) Le vaccin doit être efficace dans la durée. Immunité dans la durée.
- 6) L'efficacité de la mesure d'obligation vaccinale doit être prouvée.

Si un seul de ces prérequis n'est pas vérifié alors il ne saurait y avoir d'obligation vaccinale !

Reprenons chacun de ces 6 points précédents dans le cadre du Covid :

- 1) Nous ne savons absolument pas si les vaccins seront efficaces ou pas sur les personnes à risque.
- 2) Nous avons délibérément écarté les traitements possibles, écarté l'hydroxychloroquine et fait obstacle à toutes recherches de traitements.
Nous avons de plus écarté l'idée d'une politique de protection des personnes à risque.
- 3) Nous ne savons absolument pas quelle sera l'innocuité du vaccin ou pas.
Mais le fait que le gouvernement britannique ait besoin d'une intelligence artificielle pour traiter le flux de remonté d'effets secondaires ou que les dirigeants de Moderna disent que les patients doivent être préparés psychologiquement aux effets secondaires ou que les vaccigénies à ARN messenger sont une expérience inédite dans l'histoire de l'homme, n'est pas de nature à nous rassurer.
- 4) Personne ne sait si ces vaccins bloqueront le virus. Le doute est permis et certains reportages iraient dans le sens d'une inefficacité. En clair ces « *vaccins* » seraient plutôt des traitements préventifs et non des vaccins.
- 5) Si il y a protection, personne ne sait si cette protection sera efficace dans le temps et d'autant plus que nous avons affaire à un virus ARN dont la nature même, la « *programmation* » est de muter sans arrêt.
- 6) Espérer une baisse significative de la mortalité des personnes à risque dont l'âge médian des décès est supérieur à l'espérance de vie des français et ce par une obligation vaccinale est pour le moins optimiste pour ne pas dire délirant.

Bref, nous n'avons strictement aucune garantie sur ces 6 points !

II. D'un point de vue légal.

Obligation vaccinale en France, que dit la loi ?

Des petits malins n'hésiteront pas à vous dire qu'il n'y a pas d'obligation vaccinale en France mais que les vaccins ne sont obligatoire que pour aller à l'école. Ce n'est pas vrai !

Il existe bien une obligation vaccinale :

LOI n° 2017-1836 du 30 décembre 2017 de financement de la sécurité sociale pour 2018.

« Article 49

« Art. L. 3111-2.-I.-**Les vaccinations suivantes sont obligatoires**, sauf contre-indication médicale reconnue, dans des conditions d'âge déterminées par décret en Conseil d'État, pris après avis de la Haute Autorité de santé : »

« La preuve que cette obligation a été exécutée doit être fournie, selon des modalités définies par décret, pour l'admission ou le maintien dans toute école, garderie, colonie de vacances ou autre collectivité d'enfants. » ;

»

« Consentement éclairé »

L'obligation vaccinale est en contradiction totale avec la Loi Kouchner.
Que dit cette loi ?

«

LOI n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé

« Art. L. 1111-4. - Toute personne prend, avec le professionnel de santé et compte tenu des informations et des préconisations qu'il lui fournit, les décisions concernant sa santé.

« Le médecin doit respecter la volonté de la personne après l'avoir informée des conséquences de ses choix. Si la volonté de la personne de refuser ou d'interrompre un traitement met sa vie en danger, le médecin doit tout mettre en œuvre pour la convaincre d'accepter les soins indispensables.

« **Aucun acte médical ni aucun traitement ne peut être pratiqué sans le consentement libre et éclairé de la personne et ce consentement peut être retiré à tout moment.** »

»

Donc dans les faits, le législateur entérine avec l'obligation vaccinale que le consentement peut être retiré à tout individu au nom ce qu'il considère comme un « intérêt supérieur ».

Le Conseil d'État a statué en 2019 :

« Le droit à l'intégrité physique fait partie du droit au respect de la vie privée au sens de ces stipulations, telles que la Cour européenne des droits de l'homme les interprète. **Une vaccination obligatoire** constitue une ingérence dans ce droit, qui **peut être admise** si elle remplit les conditions du paragraphe 2 de l'article 8 et, notamment, **si elle est justifiée par**

des considérations de santé publique et proportionnée à l'objectif poursuivi. Il doit ainsi exister un rapport suffisamment favorable entre, d'une part, la contrainte et le risque présentés par la vaccination pour chaque personne vaccinée et, d'autre part, le bénéfice qui en est attendu tant pour cet individu que pour la collectivité dans son entier. »

III. D'un point de vue économique.

Dans le livre « 7 milliards d'esclaves et demain ? », j'écrivais :

*« Le chiffre d'affaire mondial de l'industrie pharmaceutique était de 1 100 milliards de dollars en 2016 (il a doublé depuis 2005). Le bénéfice net serait de l'ordre de 15% soit environ 165 milliards... **Les bénéfices de l'industrie pharmaceutique sont légèrement supérieurs à ceux de l'ensemble de l'industrie pétrolière !***

L'investissement en recherche et développement serait de 9,8% du chiffre d'affaire soit environ une centaine de milliards.

Nous entendons souvent que le coût de la recherche est ce qui rend le médicament hors de prix et pourtant les bénéfices demeurent énormes malgré ces « recherches ».

Sans compter qu'il n'est pas impossible que l'industrie pharmaceutique ait un peu tendance à gonfler les chiffres de l'investissement pour nous attendrir....

A noter que les laboratoires cherchent aussi à optimiser les coûts de production des médicaments.

Les médias nous rabâchent que nous avons la chance en France d'avoir des médicaments sûrs et « fabriqués en France ». Pourtant 80% des substances actives viendraient de Chine ou d'Asie.

Selon le « guide des 4000 médicaments utiles, inutiles ou dangereux », les nouveaux médicaments sur le marché depuis 15 ans n'auraient permis d'augmenter l'espérance de vie que de 18 mois alors que les générations précédentes ont permis de gagner des années.

Toujours selon ce même guide, la plupart des médicaments ne s'attaquent qu'aux symptômes et seulement une minorité permettrait de guérir ou de prévenir les maladies.

« 80% des essais cliniques de phases I, II, III et IV sont aujourd'hui assurés par la seule industrie pharmaceutique, sans contrôle extérieur... les essais négatifs ne sont jamais publiés... » et de conclure qu'ils ne seraient que mensonge ou tromperie.

Et de rajouter que « les médecins prescrivent exactement ce que l'industrie veut, en cascade, en fonction des « modes » qu'elle définit seule ».

»

Un article de 2008 publié dans l'Agefi indiquait :

« Sanofi-Aventis s'attend à voir le chiffre d'affaire mondial des vaccins doubler à 22 milliards d'euros d'ici 2016 et prévoit d'investir quatre milliards d'euros d'ici là pour renforcer sa capacité de production et répondre à la croissance de la demande sur ce segment, indique le directeur de la division vaccins du laboratoire français au Wall Street Journal. »

Revenons aux prétendus coûts exorbitants de la recherche, qui pour le coup, est une vraie fakenews au regard du jackpot issu des ventes mais aussi des capitalisations boursières.

Les États auraient injecté des dizaines de milliards de dollars dans l'industrie pharmaceutique pour soutenir l'effort vaccinal.

« *Merveilleux Covid* » pour l'industrie pharmaceutique.

- Aides financières généreuses à coups de milliards d'euros.
- Plats-formes participatives pour financer les vaccins ! Et oui...
- Spéculation en bourse.
- Pré-commandes pour des milliards d'euros.
- Procédures simplifiées pour la commercialisation.
- Compensations financières en cas de désastre et de procès.
- Occasion rêvée pour tester des vaccins expérimentaux sans risque financier ou pour l'image de marque.
- Bénéfices uniquement dans la poche des actionnaires mais pas pour les États.

Quid du lobbying ?

Autre extrait de mon livre :

« *Selon l'ONG Transparency International, 30% des membres du Parlement européen et 50% des Commissaires européens qui ont quitté leur poste travaillent pour des lobbies !...*

L'association Corporate European Observatory... indique :

« *On estime à plus de 25 000 le nombre de lobbyistes travaillant dans cette capitale européenne. (,,,) 1,5 milliard d'euros est dépensé chaque année pour faire pression sur la Commission européenne, le Parlement européen,...* » »

IV. D'un point de vue moral et éthique de l'obligation vaccinale.

Où sont les procès ?

Comment expliquez-vous que la ligue des droits de l'homme ou la cour européenne des droits de l'homme puisse valider l'obligation vaccinale alors même qu'elle va à l'encontre même du consentement pour tout acte médical ?

Éthique sans consentement ?

Je ne vois pas comment on peut parler encore d'éthique dès lors que l'on supprime le consentement mais pour autant je vais essayer d'ignorer ce point incontournable pour avancer dans la réflexion.

J'en profite pour préciser que l'alternative à l'obligation vaccinale prônée par certains se traduirait par une perte des droits des personnes non vaccinées, donc de la création d'une caste des « *sans-droit* », cette alternative relèverait de la lâcheté du législateur.

« *Je ne t'oblige pas à te vacciner mais tu es assigné à résidence jusqu'à la fin de tes jours et pour tes déplacements exceptionnels tu dois porter un bracelet électronique à la cheville ou une puce RFID ainsi qu'une étoile rouge sur la poitrine.* »

Toute vie n'est pas égale.

Au risque de déplaire (*une fois de plus?*), vouloir sauver des personnes malades de plus de 80 ans ou vouloir sauver de jeunes enfants n'est pas du même ordre !

Imaginons que l'obligation vaccinale remplisse tous les 6 critères médicaux que j'ai indiqué (*ce n'est pas gagné*)...

A-t-on le droit de rendre obligatoire la vaccination pour les hommes, les femmes et les enfants si c'est uniquement dans le but de tenter de protéger des personnes en fin de vie ?

Où est la limite ?

« *Pourquoi ne pas rendre obligatoire le don de sang ?* » J'imagine que certains lecteurs trépigent en disant « *oh oui, oh oui* »

Alors pour leur faire plaisir allons plus loin...

« *Pourquoi ne pas rendre obligatoire le don d'un rein de son vivant pour sauver une vie ?* »

Vous dites toujours « *oh oui, oh oui* » ?

Devons-nous aussi éradiquer tous les microbes de la planète et porter des scaphandres pour permettre aux « *enfants bulle* » de pouvoir vivre dehors ?

Je ne sais pas vous, mais personnellement je pense que l'on ferait mieux de chercher des thérapeutiques.

Alors pourquoi de nombreuses pistes ont été abandonnées au seul profit d'une obligation vaccinale ?

En conclusion, l'individu doit-il s'effacer au service du collectif ?

Vous savez, quand on commence à dire cela, la dictature n'est pas loin...

Nous avons créé en France « *le délit de bonne santé* ».

Distanciation obligatoire, masque obligatoire, vaccin obligatoire, attestation obligatoire,... les personnes en bonne santé deviennent coupables, non pas de leurs faits mais, uniquement par leur seule existence.

Elles deviennent par exemple coupables du décès éventuel de personnes en mauvaise santé !

La responsabilité du bien-être et de la bonne santé des personnes âgées ou à risque ne repose plus sur l'État et l'organisation du système de soins mais du « *bon* » ou du « *mauvais* » comportement des français.

La vie en société, le devoir de citoyen, obligerait ainsi chaque personne en bonne santé à réduire ses libertés, ses droits au libre arbitre, non pas au nom de leurs actions potentiellement répréhensibles mais au seul prétexte de leur existence !

C'est cette société que vous voulez ?

Le gouvernement dans son ignominie, et je pèse mes mots, n'hésite pas à présenter des clips vidéos culpabilisant d'enfants devenus « *responsables* » de la mort de leurs grand-parents !

Et si nous inversions les choses, si nous rétablissions la justice et morale ?

Vous grand-parents seriez prêt à :

- Empêcher vos petits enfants d'être des petits enfants insouciantes ?
- Obliger vos petits enfants à rester à distance des autres ?

- Obliger vos petits enfants à porter des masques ?
- Obliger vos petits enfants à se vacciner ?
- Obliger vos petits enfants à avoir un passeport Covid ou un carnet de vaccination sous cutané ?

... pour vous protéger, VOUS et uniquement VOUS et certainement pas eux ?!

La honte soit sur vous si vous adhérez à cette ignominie !

Nous vivons cette année 2020 où les défenseurs de la morale, de l'éthique, du libre arbitre, des droits de l'homme, des droits de l'enfant, du consentement éclairé ou du vivre-ensemble sont ainsi devenu des « *extrémistes* », des « *égoïstes* », des « *complotistes* » et disons-le tout net des « *ennemis du peuple* »....

J'ai honte...

Réveillez-vous !

Merci

Alain Tortosa

29 novembre 2020

Thérapeute

Groupe @stop état urgence coronavirus

Membre reaction19

Membre reinfocovid

Sources.

<https://7milliards.fr> « 7 milliards d'esclaves et demain ? » A. Tortosa

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000036339090>

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000227015/>

<https://www.conseil-etat.fr/ressources/decisions-contentieuses/dernieres-decisions-importantes/conseil-d-etat-6-mai-2019-ligue-nationale-pour-la-liberte-des-vaccinations>

<http://www.agefi.fr/asset-management/actualites/quotidien/20160630/sanofi-prevoit-doublement-ventes-mondiales-vaccins-191790>

<https://www.lesechos.fr/industrie-services/pharmacie-sante/covid-5-chiffres-fous-sur-le-financement-des-vaccins-1269170>

<https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2020/07/14/vaccine-against-covid-19-council-adopts-measures-to-facilitate-swift-development/#>

<https://www.capital.fr/entreprises-marches/vaccins-contre-la-covid-lue-indemnisera-les-laboratoires-en-cas-deffets-secondaires-inattendus-1379072>

<https://www.businessinsider.fr/le-medecin-en-chef-de-moderna-avertit-que-le-vaccin-nempechera-pas-la-transmission-du-virus-185911>

<https://www.leparisien.fr/societe/sante/vaccin-pfizer-contre-le-covid-une-reussite-mais-encore-beaucoup-de-questions-10-11-2020-8407744.php>

<https://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:506291-2020:TEXT:EN:HTML&src=0>